



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-cinquième session
Rome, 2-3 décembre 1998

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE

DON D'ASSISTANCE TECHNIQUE

POUR

LA RECHERCHE AGRICOLE ET LA FORMATION

MENÉES PAR UN

CENTRE INTERNATIONAL NE BÉNÉFICIAINT PAS DU SOUTIEN DU GCRAI



TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	ii
PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION	1
DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	2
ANNEXE	3

Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE):
Programme de lutte durable contre les mouches de fruits africaines



SIGLES ET ACRONYMES

ASARECA	Association pour le renforcement de la recherche agronomique en Afrique orientale et centrale
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
DAT	Don d'assistance technique
FAO-IGG	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture -Sous-groupe intergouvernemental pour les fruits tropicaux
ICRPE	Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes
NARS	Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes
OUA/STRC	Systèmes nationaux de recherche agricole
SACCAR	Organisation de l'unité africaine/Commission scientifique et technique de la recherche
USDA	Centre de coordination de la recherche agronomique pour l'Afrique australe
	Département de l'agriculture des États-Unis

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE
DON D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA RECHERCHE AGRICOLE
ET LA FORMATION MENÉES PAR UN
CENTRE INTERNATIONAL NE BÉNÉFICIAINT PAS DU SOUTIEN DU GCRAI**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de don d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, d'un montant de 1 million de USD.

PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION

1. Dans le présent rapport, il est recommandé que le FIDA apporte un appui au programme de recherche et de formation mené par un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI.
2. Une description du don d'assistance technique (DAT) soumis au Conseil d'administration pour approbation est présentée en annexe:

Le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE): Programme de lutte contre les mouches de fruits africaines

3. Les objectifs et la teneur de ce programme de recherche appliquée sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'à la politique et aux critères de son programme de dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation.
4. Les objectifs stratégiques de l'appui du FIDA à la recherche et à la formation portent sur: a) les groupes cibles du FIDA et les stratégies de sécurité alimentaire qu'ils emploient, notamment dans les zones agro-écologiques reculées à faible rendement; b) les techniques qui s'inspirent des systèmes traditionnels tiennent compte des femmes, renforcent et diversifient le potentiel de production des exploitations aux ressources insuffisantes en améliorant la productivité et en éliminant les goulets d'étranglement; c) l'accès aux biens de production (terre et eau, services financiers, main-d'oeuvre et technique, notamment techniques indigènes) et gestion durable et rentable de ces ressources; d) un cadre directeur qui incite les ruraux pauvres à atteindre des niveaux de productivité plus élevés les rendant ainsi moins dépendants des transferts; et e) un cadre institutionnel efficace dans lequel les institutions officielles et informelles, publiques et privées, locales et nationales assurent des services aux personnes vulnérables sur le plan économique selon leurs avantages comparatifs. Dans ce cadre, le FIDA a aussi l'intention de mettre au point des méthodes de lutte contre la pauvreté rurale axées sur les produits en ciblant spécifiquement ceux que produisent et consomment les ruraux pauvres. Enfin, la mise en place d'un réseau consolidé de collecte et diffusion des connaissances renforcera la capacité du Fonds à établir des liens stratégiques à long terme avec ses partenaires de développement et à amplifier les effets de son programme de recherche agricole et de formation.



5. Le don d'assistance technique qui fait l'objet du présent document répond aux objectifs stratégiques susmentionnés et en particulier aux objectifs a), b) et d), en ce sens qu'il cherche à développer un ensemble de technologies à la fois rentables et respectueuses de l'environnement pour la lutte contre les mouches des fruits (téphrites) qui infestent actuellement le continent africain.

DEUXIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

6. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don d'assistance technique proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme de lutte durable contre les mouches des fruits africaines, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Fawzi H. Al-Sultan

CENTRE INTERNATIONAL SUR LA PHYSIOLOGIE ET L'ÉCOLOGIE DES INSECTES (ICIPE): PROGRAMME DE LUTTE DURABLE CONTRE LES MOUCHES DE FRUITS AFRICAINES

I. GÉNÉRALITÉS

1. La promotion de la production et du commerce des fruits et légumes est devenue, ces dernières années, l'un des objectifs principaux des pays en développement. La stratégie régionale du FIDA pour l'Afrique subsaharienne vise à accroître le revenu des petits paysans dans le contexte de la libéralisation des échanges commerciaux. La production de l'agriculture paysanne et la commercialisation des fruits et légumes suscitent un intérêt tout particulier. Toutefois, le développement de la production fruitière et des activités d'exportation accroît dangereusement le risque de dissémination des mouches de fruits africaines à l'intérieur même du continent d'une part et vers d'autres régions du monde d'autre part. En outre, le manque de services de quarantaine adéquats met les producteurs de fruits à la merci d'espèces de mouches des fruits en provenance d'autres régions tropicales.

2. En Afrique, le problème des mouches des fruits est très répandu et, du fait que le manque de connaissances empêche de lutter contre ce problème, il constitue un obstacle majeur au développement d'une production fruitière de qualité. Si les producteurs de fruits restent désavantagés, c'est entre autres parce qu'on n'investit pas suffisamment dans la recherche sur les mouches des fruits, sur les techniques de lutte contre ce fléau et sur la vulgarisation de ces techniques auprès des petits cultivateurs. La recherche de base et la recherche adaptative dans ce domaine ont été laissées de côté depuis toujours, et on ne dispose que de peu de connaissances sur leur diversité, leur répartition, leur biologie, leur comportement, leur situation zootechnique et les moyens de lutte. Si les techniques connues de lutte contre ces mouches (dont la plupart ont été mises au point dans d'autres parties du monde) peuvent servir de point de départ, elles doivent être expérimentées et adaptées sur le terrain avant d'être diffusées plus largement. D'où la nécessité de rassembler des informations de base sur la biologie, la répartition et le comportement des mouches de fruits africaines.

3. Sur la demande des producteurs de fruits africains et après consultation des parties prenantes (petits paysans, systèmes nationaux de recherche agricole (NARS), gouvernements et donateurs), le FIDA a invité l'ICIPE à élaborer un programme échelonné visant à remédier au problème des mouches de fruits africaines. Cette initiative constitue une première en ce qu'elle rassemble dans un effort commun plusieurs disciplines et plusieurs institutions afin de développer, d'expérimenter et d'adapter des technologies de protection des fruits destinées aux producteurs africains grâce à la recherche appliquée/adaptative. Le projet a été jugé constructif par des entomologistes indépendants, et a reçu le soutien de petits paysans, de NARS, d'organisations régionales (l'Organisation de l'unité africaine/Commission scientifique et technique de la recherche - OUA/STRC, l'Association pour le renforcement de la recherche agronomique en Afrique orientale et centrale - ASARECA -, le Centre de coordination de la recherche agronomique pour l'Afrique australe - SACCAR), d'organes compétents en matière de produits (l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - Groupe intergouvernemental pour les fruits tropicaux (FAO/IGG)), des gouvernements du Kenya, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie et des organismes techniques collaborateurs (le Centre de recherche agricole (ARC)-Afrique du Sud), du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), du Département de l'agriculture des Etats-Unis (USDA), de la FAO, de l'Université A&M du Texas (Texas A&M) et de nombreuses autres parties.



II. RAISON D'ÊTRE ET INTÉRÊT POUR LE FIDA

4. En Afrique de l'Est, les autorités sont conscientes que l'horticulture peut devenir une source importante de revenu pour les petits paysans. C'est la raison pour laquelle elles lui ont octroyé une place de premier ordre dans les divers plans nationaux de développement. Au Kenya, environ deux millions de personnes - des femmes et des jeunes pour la plupart - travaillent dans la production, le transport, le traitement et le commerce des produits issus de l'horticulture. Plus de 80% de la production provient d'exploitations de moins de 5 hectares.

5. La mangue est le seul fruit importé en grande quantité à la fois par les pays développés et par les pays en développement. En termes de volume, elle est le deuxième fruit exotique à être échangé sur le marché international, arrivant derrière l'ananas. Au sein des communautés de petite paysannerie, on est bien conscient de l'importance de la mangue dans les cultures vivrières et marchandes et ce fruit constitue l'un des quatre produits visés par le groupe FAO-IGG. La demande de mangues sur les marchés local et international devrait augmenter de 50% d'ici 2005, et la production devrait selon toute vraisemblance en faire autant.

6. En Afrique, les infestations de mouches des fruits (pouvant toucher jusqu'à 80% de la production dans certains cas) amputent gravement la quantité de fruits commercialisables et augmentent les coûts de production. De plus, les producteurs disent avoir de plus en plus de mal à respecter les normes de qualité internationales et à se conformer à la réglementation en matière de quarantaine. C'est le cas notamment des petits paysans qui n'ont pas les moyens d'appliquer les mesures coûteuses de lutte chimique (qui peuvent par ailleurs nuire à l'environnement). À moins qu'on ne réussisse à lutter contre les mouches de fruits africaines par le biais d'actions reposant sur des options peu coûteuses et respectueuses de l'environnement, les infestations continueront à diminuer le revenu et à entraver la compétitivité des petits producteurs de fruits d'Afrique et à les tenir à l'écart du marché lucratif de l'exportation.

7. Le programme proposé répond à un certain nombre d'objectifs stratégiques qui conditionnent le soutien du FIDA au développement technologique (objectifs décrits dans la partie I de tous les rapports et recommandations du Président au Conseil d'administration sur les propositions de dons d'assistance technique), et particulièrement aux points a), b), d) et e), en ce qu'il cherche à trouver une solution à un obstacle majeur qui risque de réduire à néant les possibilités de rémunération des petits producteurs de fruits en Afrique. Ces éléments sont détaillés dans le corps du présent document.

8. Le programme proposé par l'ICRIP s'appuie sur des enquêtes et des évaluations socio-économiques préliminaires. Il comprend toute une série d'activités, articulées autour de quatre composantes principales interdépendantes. Bien que l'ensemble de mesures et de processus techniques qu'il propose concernent principalement la culture de la mangue, ils pourront être adaptés à d'autres cultures fruitières intéressant directement les petits paysans africains.

III. LE PROGRAMME PROPOSÉ

9. Le programme proposé vise à développer et à expérimenter, par le biais d'un programme d'activités échelonné, un train de mesures de lutte contre les mouches des fruits qui soient à la fois rentables et respectueuses de l'environnement. Le programme sera mis en œuvre en collaboration étroite avec les petits producteurs de fruits et visera tout particulièrement à adapter les méthodes possibles de lutte en conjuguant les éléments qui sont déjà à un stade avancé de développement et d'application, qui sont transposables à d'autres régions tropicales et qui ne concernent pas une seule



espèce de mouches des fruits. Parmi ces éléments figurent : i) les appâts, ii) la protection des fruits mêmes (sacs ou filets), et iii) les traitements et les mesures de prévention après récolte, telles que les mesures d'assainissement et les systèmes simples de quarantaine organisés à l'échelon local (par exemple, les restrictions imposées sur les mouvements de fruits non soumis à des contrôles).

10. Lors de la phase initiale, le programme mettra sur pied un train de mesures de lutte simples contre les mouches des fruits infestant actuellement les mangues en Afrique de l'Est en adaptant les techniques d'appât existantes et, le cas échéant, en élaborant de nouvelles techniques. Ces dernières se fonderont sur des techniques qui sont actuellement appliquées dans d'autres régions tropicales. L'adaptation et les essais nécessaires à leur validation auront lieu sur les terres de petits paysans situées dans des endroits types d'Afrique de l'Est particulièrement représentatifs d'autres régions du continent. Au vu de l'importance que revêt la culture de la mangue, le programme proposé par l'ICRIP se concentrera sur ce fruit, sachant que les solutions de lutte contre les ravageurs de la mangue seront susceptibles d'être adaptées à la plupart des autres fruits cultivés en Afrique. Les composantes spécifiques du programme sont les suivantes:

Développement et adaptation de techniques d'appât pour lutter contre la mouche des fruits

11. Les activités spécifiques comprendront : l'évaluation des attractifs connus pour le contrôle des mouches des fruits et la lutte contre ce ravageur; la mise au point de nouveaux attractifs pour les mouches des fruits qui ne répondent pas aux leurres connus; le développement de méthodes de surveillance des mouches ciblées; l'adaptation de ces techniques par les paysans et l'évaluation participative des points d'appât localisés, basés, entre autres, sur des attractifs alimentaires, des paraphéromones et des colorants activés par la lumière.

Mise au point d'agents de lutte biologique contre les mouches des fruits

12. De nouveaux agents seront identifiés et distribués aux producteurs de fruits pour qu'ils testent leur efficacité en tant qu'agents biologiques de lutte contre les mouches. Le programme déterminera et évaluera les pathogènes et les parasitoïdes des mouches des fruits et procédera à des essais avant de les expérimenter au niveau des exploitations.

Évaluation par les cultivateurs des techniques de lutte contre la mouche des fruits

13. Des essais au niveau des exploitations seront effectués sur les terres de petits paysans d'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie. L'ensemble de mesures sera évalué afin de déterminer s'il est possible de les appliquer à grande échelle et si elles peuvent être diffusées par le biais de projets de développement des petites exploitations de la région.

14. Une fois les techniques mises au point et validées, l'ICRIP et les NARS des quatre pays participants décriront la répartition des mouches, leur situation zootechnique et l'écologie de base des mouches de la mangue et d'autres fruits (cultivés ou sauvages). Selon les destinataires, leur description sera plus ou moins détaillée : les rapports destinés aux régions faisant l'objet du projet pilote en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie seront très détaillés, alors que ceux qui seront envoyés à plusieurs pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest le seront moins. Les éléments socio-économiques et environnementaux de la mise en œuvre des techniques constitueront la partie la plus importante de l'étude. Les résultats de cette étude devraient permettre à l'ICRIP de déterminer les régions confrontées au même type de ravageurs afin de mettre sur pied un ensemble de mesures applicables à grande échelle. Un groupe d'experts d'Afrique de l'Est sera formé à la lutte contre les mouches des fruits: un manuel et des brochures à vocation éducative seront publiés et distribués.



Commercialisation, postrécolte et quarantaine

15. Pour faciliter l'introduction de techniques visant à stimuler la commercialisation et l'exportation de fruits, le programme rassemblera des informations - sur le traitement des fruits après récolte et sur les procédures de quarantaine par exemple - et les transmettra aux autorités locales et aux organes chargés de l'élaboration des politiques à l'échelon régional. Des informations complètes sur les mouches des fruits dont les ravages ont une incidence directe sur l'économie seront fournies aux services de quarantaine; un groupe d'experts sera en outre constitué pour aider, par le biais de conseils, à établir des services de lutte contre les mouches des fruits et des services de quarantaine en Afrique.

IV. RÉSULTATS ESCOMPTÉS

16. L'initiative conduira au développement de tout un ensemble de techniques destinées à lutter de manière efficace contre les mouches des fruits, techniques destinées aux petits cultivateurs des pays cibles et des pays voisins. On espère ainsi améliorer la productivité des arbres fruitiers et la qualité des fruits récoltés par les petits paysans participants, ce qui leur conférera une plus grande valeur commerciale et permettra d'accroître le revenu des paysans. Pour une meilleure diffusion des technologies de lutte contre les mouches des fruits, des voies de communication plus efficaces seront mises en place. On aidera les autorités locales et les organes régionaux d'élaboration des politiques à améliorer la commercialisation des fruits et à faciliter les exportations en mettant au point des traitements après récolte et des procédures de quarantaine. Selon les statistiques, pas moins de 2 000 familles de petits paysans bénéficieront directement de ce projet pilote au cours du processus de recherche adaptative. Une dizaine de scientifiques africains recevront une formation sur le tas dans le domaine de la lutte contre les mouches des fruits, et entre 40 et 50 personnes recevront quant à elles une formation de courte durée sur place dans le domaine de la taxinomie des mouches des fruits et de la lutte contre ces ravageurs. En associant la recherche aux projets en cours du FIDA, il sera facile de faire connaître rapidement les nouvelles technologies aux petits paysans.

V. DISPOSITIFS DE MISE EN OEUVRE

17. L'ICIPE a été proposé pour être l'organisme de mise en œuvre du programme. A cette fin, le Centre assurera la coordination générale du projet et la liaison avec les NARS des quatre pays participants, avec les organes de recherche régionaux, les autorités locales et les autres organisations concernées. Un appui technique sera apporté par des organismes spécialisés dans la lutte contre les mouches des fruits, telles que l'USDA, le CIRAD, l'ARC-Afrique du Sud et la FAO. Afin de faciliter l'exécution du programme, de fournir une aide technique et administrative et d'orienter les politiques, un comité consultatif technique sera créé, constitué de représentants de l'OUA/STRC, d'organes de recherche régionaux, de donateurs et d'experts internationaux dans le domaine des mouches des fruits. Des consultations se sont tenues à la suite desquelles les instituts de recherche et les services publics ont passé des accords. L'ICIPE a prévu de se lier par contrat avec toutes les entités avec lesquelles il a l'intention de travailler au titre du programme.

18. Les communautés de production des régions visées par le projet pilote ont déjà exprimé leur volonté de fournir de la main d'œuvre et de mettre à disposition une partie de leurs terres pour que les expériences et les opérations décrites dans le projet puissent avoir lieu. Par ailleurs, la communauté Nguruman au Kenya a affecté au programme des plantations de manguiers afin que les expérimentations faisant intervenir les exploitants puissent être entreprises; elle a également créé un centre local de formation des cultivateurs, qui sera géré par la communauté avec l'aide de l'ICIPE. L'initiative dispose de mécanismes intégrés pour la transmission des informations collectées, des résultats de la recherche, des outils et des technologies ainsi mises au point dans les directions

suivantes: vers la base aux petits producteurs et vendeurs de fruits; horizontalement aux NARS et aux systèmes de vulgarisation des pays participants; et verticalement par l'intermédiaire des autorités locales et des organes décisionnels régionaux ainsi que par le biais des liens avec OUA/STRC et les réseaux de recherche à l'échelon régional.

VI. COÛTS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

19. Le FIDA propose de faire un don initial de 1,0 million de USD pour couvrir une période de deux ans. Il contribuera ainsi à financer le programme de cinq ans dont le coût est estimé à 5 209 000 USD, sur lequel le Fonds propose d'approuver en premier lieu 1,0 million pour couvrir la première phase de deux ans, avant de soumettre en temps voulu à l'approbation du Conseil d'administration un nouveau financement de 1,0 million de USD pour une deuxième phase de deux ans. Plusieurs partenaires donateurs - Ministère allemand de la coopération et du développement économique (BMZ) et pays bénéficiaires eux-mêmes - devraient également cofinancer le programme, à concurrence de 3,2 millions de USD. Les contributions devraient être annoncées officiellement lors d'une conférence de donateurs que le FIDA projette d'organiser (en tant que donateur principal de l'initiative) vers la fin du mois de novembre 1998. L'ICIFE a confirmé sa contribution en espèces et en nature d'un montant de 800 000 USD.

Plan de financement (en USD)

Poste	FIDA	ICIFE et donateurs (BMZ, FIDA Phase II) etc.	Total
Investissement initial, véhicules, équipement	40	40	80
Matériel, services consommables	80	260	340
Personnel (personnel de soutien)	200	440	640
Personnel technique, consultants	300	1 300	1 600
Voyages (travail sur le terrain principalement)	100	140	240
Formation	50	400	450
NARS et collaborateurs	140	500	640
Réseaux, diffusion	20	30	50
Coûts institutionnels	0	800	800
Ateliers, étude d'impact	50	130	180
Non affecté	20	160	180
Total	1 000	4 200	5 200